

Comment s'inscrire

Important. Veuillez utiliser l'un des navigateurs suivants: **Firefox, Chrome, Edge ou Safari.** Vous pouvez visionner cette [courte vidéo non sonorisée](#) sur la procédure d'inscription.

Étape 1: Créer un compte

1. Cliquez sur le bouton «**Register now**» («Je m'inscris»).
2. Si vous n'avez pas de compte, cliquez sur le bouton «**Create a new account**» («Créer un compte»).
3. Remplissez le formulaire.
4. Le bouton «**Confirm**» passera au bleu lorsque tous les champs obligatoires auront été remplis.
5. Vous recevrez un courriel contenant un lien d'activation. Cliquez sur ce lien.
6. Veillez à conserver le nom d'utilisateur et le mot de passe de chaque participant car le Secrétariat du Codex n'a pas de moyen de les récupérer en cas d'oubli.

Votre compte est désormais activé. La prochaine fois que vous participerez à une manifestation au siège de l'ONUSIDA, de l'OMS ou de l'ONU (Genève), par exemple, il ne sera pas nécessaire de créer un nouveau compte et les informations enregistrées vous concernant seront automatiquement transférées sur les formulaires d'inscription correspondants.

Étape 2: S'inscrire pour participer à la quarante-deuxième session de la Commission du Codex Alimentarius

1. Vous serez redirigé vers le formulaire d'inscription à la réunion.
2. Si vous n'êtes pas redirigé, cliquez sur le bouton «**Register now**» («Je m'inscris») et connectez-vous au moyen des identifiants du compte que vous venez de créer.
3. Remplissez le formulaire d'inscription en ligne et téléversez tous les documents nécessaires. Vous devez joindre une photo numérique du participant et indiquer l'entité à laquelle il appartient, son adresse, ses coordonnées et les renseignements figurant sur son passeport.
4. Cliquez sur «**Register**» («Inscription»).
5. Vous recevrez un courriel confirmant votre inscription.

Si vous ne recevez pas de courriel d'activation de compte ni de confirmation d'inscription, vérifiez vos courriels indésirables ou [contactez-nous](#).

Des badges de la réunion seront distribués au comptoir des inscriptions par un agent de sécurité de l'OMS habilité à cette tâche, sur présentation du message confirmant votre inscription (veillez à l'avoir sur vous).